

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE388

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 11

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« devant »

le mot :

« au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.